



**Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et au
Certificat d'Aptitude à l'Enseignement
Aéronautique (CAEA)**

Session du 1^{er} juin 2022

Le Rectorat de la Martinique communique l'ouverture du registre d'inscription au **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA)**.

Les inscriptions se dérouleront du mercredi 26 janvier 2022 au mercredi 9 mars 2022.

Les épreuves auront lieu le mercredi 1^{er} juin 2022 à 8 heures.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site académique : <http://www.ac-martinique.fr> et seront à retourner dûment complétés, accompagnés des pièces justificatives, au plus tard le **lundi 21 mars 2022** au Rectorat de l'Académie de la Martinique, Direction des Examens et Concours, DEC2, Bureau des Examens des Lycées et Collèges, Les Hauts de Terreville 97279 Schoelcher cédex.

Textes de référence :

Arrêté du 19 février 2015 relatif au BIA.

Arrêté du 19 février 2015 relatif au CAEA.

Liste des titres et qualifications permettant la dispense d'épreuves du CAEA selon l'annexe 1 de l'arrêté modifié du 19 février 2015 (JO du 9/11/2016 et BOEN du 01/12/2016)

Note de service du 21-11-2021 inscriptions et épreuves BIA et CAEA 2022

Contact :

Direction des Examens et Concours

Bureau des Examens des lycées et collèges (DEC2)

Tél : 05 96 52 27 72

Mel: celia.valbert@ac-martinique.fr

Communiqué